

Bureau de l'encadrement supérieur
administratif et technique

Affaire suivie par : Stéphane JILLET

Paris, le : - 9 JUIL. 2014

Note à l'attention de : Monsieur le Secrétaire Général,
Mesdames les Directrices et Messieurs les Directeurs des
administrations parisiennesObjet : Mouvement annuel des attachés, attachés principaux
d'administrations parisiennes et contractuels en CDI assurant des
fonctions administratives au titre de l'année 2014.

Résumé : Expérimenté avec des résultats positifs depuis 2 ans, le mouvement des attachés, attachés principaux d'administrations parisiennes et contractuels en CDI assurant des fonctions administratives sera de nouveau lancé à compter du 29 septembre 2014.

Le mouvement annuel interne a été organisé en 2012 et 2013 à l'attention des attachés, attachés principaux d'administrations parisiennes et contractuels en CDI assurant des fonctions administratives, afin d'améliorer la mobilité des cadres, grâce notamment à une « offre de postes » concomitante beaucoup plus importante. Pour les directions, il a aussi permis de disposer d'un panel élargi de candidats potentiels.

Au-delà des résultats qui, avec 101 postes proposés ont permis 59 mutations entre le 26 septembre et le 13 décembre 2013, le mouvement de l'année dernière a également permis, d'un point de vue qualitatif, de proposer des solutions d'affectation pour des cadres administratifs de retour de détachement, de disponibilité ou en recherche de mobilité depuis plusieurs mois.

Grâce à des actions de communication ciblées auprès de ces publics (information par messagerie électronique de l'ensemble des attachés, messages sur intranet, conférence, groupe de travail d'aide à la rédaction de CV, ...), ce dispositif a permis la mobilisation de l'ensemble du réseau RH des directions.

Ce sont ces constats, globalement positifs, qui nous conduisent à renouveler cette opération cette année.

Le mouvement annuel s'organisera donc en cinq étapes.

1^{ère} étape : le recensement des postes vacants ou susceptibles de l'être avant la fin de l'année

Afin d'organiser cette mobilité interne, je vous demande d'adresser au bureau de l'encadrement supérieur administratif et technique (BESAT) pour le 12 septembre 2014 au plus tard, la liste des postes d'attachés ou attachés principaux vacants avant le 31 décembre 2014 au sein de votre direction.

Il convient de transmettre des fiches de poste qui correspondent à des vacances constatées ou à des postes qui se libéreront avant le 31 décembre (départ à la retraite, départ en détachements vers une autre collectivité, souhait exprimé par le titulaire du poste de réaliser une mobilité dans le cadre du mouvement etc...). Il peut s'agir aussi de postes occupés actuellement par des contractuels en fin de contrat ou demandeurs de mobilité. En revanche, vous ne pourrez pas transmettre de fiches de poste dont le titulaire n'a pas fait part de son souhait de départ avant la fin de l'année.

Les fiches correspondant à ces postes devront être créées par vos soins dans l'application "Gestion des postes vacants" sur l'intranet de la ville.

2^{ème} étape : lancement de la campagne le 29 septembre 2014

La campagne sera lancée le 29 septembre à l'occasion de la « Rencontre Mobilité Cadres » avec la diffusion des fiches de poste. Outre la conférence qui sera proposée, portant notamment sur les modalités et le calendrier du mouvement, je souhaite, afin d'accélérer la procédure de recrutement, vous inviter, **ainsi que vos recruteurs**, à venir présenter les postes proposés dans vos directions.

La liste des postes offerts sera, dans l'après-midi du 29 septembre, communiquée, par mail, à l'ensemble des cadres administratifs et mise en ligne sur l'intranet.

3ème étape : recrutement par les directions entre le 29 septembre et le 12 décembre

Je vous demande d'attacher la plus grande attention aux conditions de réception et de traitement des candidatures en demandant aux « services recruteurs » de vos directions d'adresser systématiquement un accusé de réception aux candidats et de leur proposer un entretien dans les meilleurs délais. Les candidatures non retenues doivent faire l'objet d'une réponse systématique.

Dès qu'une candidature sera retenue sur l'un des postes offerts, vous en informerez immédiatement le bureau de l'encadrement supérieur administratif et technique (M. Stéphane Jillet 01 42 76 49 73 ou Mme Marie-Claire Le Corre 01 42 76 42 51) qui mettra à jour la liste des postes à pourvoir.

Une nouvelle liste des postes restant vacants sera adressée le lundi 10 novembre 2014 pour permettre les derniers mouvements avant le 12 décembre 2014 au soir, date de clôture des mutations internes.

Pendant le mouvement, puis lors de l'affectation des lauréats du concours, les recrutements par voie de détachement ou de contrat seront temporairement suspendus pour faciliter la mobilité interne.

4ème étape : les affectations au sein des nouvelles directions

Par dérogation aux règles de la charte de la mobilité, les dates d'affectation sur le nouveau poste diffèrent en fonction du moment où sera validée la mutation :

- le 15 décembre 2014 pour les agents ayant vu aboutir favorablement leur demande de mutation entre le 29 septembre et le 7 novembre 2014 ;
- le 26 janvier 2015 pour les agents ayant bénéficié des derniers mouvements entre le 10 novembre et le 12 décembre 2014.

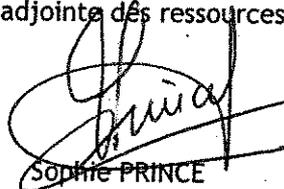
5ème étape : reprise des affectations « au fil de l'eau »

L'organisation d'un mouvement annuel des attachés et des attachés principaux n'exclut pas les mobilités tout au long de l'année qui seront de nouveau autorisés à compter du 26 janvier 2015.

Par ailleurs, je souhaite vous informer que les nominations des attachés stagiaires issus du concours 2014 interviendront à compter du mois de mai 2015.

Je vous remercie de porter une attention particulière à la mise en œuvre de ce dispositif sur lequel la DRH fera un bilan post-affectation et pourra ainsi, grâce à votre collaboration, poursuivre les efforts entrepris pour fluidifier la mobilité et répondre au mieux aux besoins de la collectivité.

La Directrice adjointe des ressources humaines



SOPHIE PRINCE

Calendrier du mouvement annuel 2014

Note aux directions en vue du recensement des postes vacants et calendrier du mouvement	mi juillet 2014
Courrier aux attachés et attachés principaux sur le calendrier du mouvement	Début septembre
Réception des réponses des directions	vendredi 12 septembre 2014
3ème rencontre mobilité cadre Diffusion de la liste des postes vacants Rencontre avec les recruteurs et la SDESAC	lundi 29 septembre 2014
Entretiens et validations des candidatures	lundi 29 septembre au vendredi 7 novembre 2014
Diffusion de la 2ème liste de postes vacants	lundi 10 novembre 2014
Entretiens et validations des candidatures	lundi 10 novembre au vendredi 12 décembre 2014
Affectation des attachés (validation des candidatures de la 1ère vague)	lundi 15 décembre 2014
Affectation des attachés (validation des candidatures de la 2ème vague)	lundi 26 janvier 2015
Prévision de mise en stage des lauréats du concours	
Reprise des mouvements au fil de l'eau	lundi 26 janvier 2015